d'infanterie, M. Desroumaux a pris part à la campagne d'Algérie.

Un incendie rue de Lille. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure du matin, la bonne de M. Clément Devenglie, 178, rue de Lille, était réveillée, suffoquée par une fumée épaisse. Elle se leva en toute hâte, et donna l'alarme. Le feu avait pris dans un salon du rez-de-chaussée.

M. Levenglie, aidé de ses voisins et de quelques passants mit tout en œuvre pour combattre ce commencement d'incendie, qui déjà avait atteint les boiseries et les tentures. Il a fallu peu de temps pour conjurer tout danger, et, grâce à la bonne volonté des travailleurs, le recours des pompiers n'a pas été nécessaire.

Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à 50 francs.

De l'enquête faite vendredi matin par M. Broigne, commissaire de police, il résulte que ce commencement d'incendie est dû à un vice de construction du calorifère.

Un accident à la gare de Roubaix-Wattrelos. — Un accident, dont, jusqu'à présent, on ne peut prévoir les conséquences, s'est produit, jeudi, vers huit heures du soir, à la gare de Roubaix-Wattrelos — et non à celle de Menin, comme on l'a dit tout d'abord. Un homme d'équipe, M. Joachim Lotjois, âgé de 26 ans, et demeurant aux Trois-Ponts, attendait qu'un wagon, sur le tampon duquel il était appuyé, fut refoulé par une locomotive, pour l'attacher à un train de voyageurs que l'on venait d'annoncer.

M. Lobjois n'ayant pas aperçu venir à lui la locomotive, ne se rangea pas, et fut tamponné par elle. Le malheureux tomba sur la voie. Ses camarades, qui n'avaient pu prévoir l'accident, s'empressèrent de le relever et de le transporter dans une salle d'attente, où M. le docteur Bole, que l'on était allé chercher, constata une grave contusion au thorax. De plus, de graves lésions internes sont à redouter. Cependant les jours du blessé, qui, vendredi, a été transporté à l'Hôtel-Dieu, ne sont pas en danger.

M. Squivée, commissaire de police, est chargé de l'enquête; il a reçu la déclaration de M. Lobjois.

Un accident s'est produit vendredi, vers dix heures du matin, boulevard de Strasbourg. Un enfant d'une douzaine d'années, le jeune Dupire, était monté sur l'arrière-train d'un camion, quand, en voulant sauter à terre, il tomba si malheureusement, qu'il se fractura le pied gauche. Après avoir reçu des soins dans une maison voisine de l'accident, le jeune blessé a été reconduit en voiture chez ses parents.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

Lannoy. — *Une conférence sur Madagascar.* — Nous apprenons que M. Lefèvre, professeur à l'Institut Turgot, à Roubaix, fera, le dimanche 19 janvier, dans la salle des fêtes de la mairie de Lannoy, une conférence sur Madagascar.

Communications

LE CLUB LES AMIS DU PLAISIR invite tous les sociétaires à se rendre au local pour la réunion mensuelle, le dimanche 12 courant.

ASSOCIATION AMICALE des Anciens élèves de l'Institut Turgot. — La commission invite tous les membres de l'Association à assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain 12 courant à 10 heures du matin, au siège social, Institut Turgot. Ordre du jour : Renouvellement partiel de la commission; organisation du banquet annuel et des différentes fêtes à donner dans le courant de l'année.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REDOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,40** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de Gand, 91
Rue Pierre-de-Roubaix, 159.	Rue du Tilleul, 16.
Rue Pierre-de-Roubaix, 58.	**CROIX**
Rue de l'Epeule, 186.	Rue du Progrès en face de la rue Thionville, Mayet.
Rue de Tourcoing, 153.	Rue de la Gare, 120, Croix.
Rue du Tilleul, 123.	**A WATTRELOS**
Boulevard de Strasbourg, 124.	Salembier-Hollebeke, r. Carnot
Rue Cornelle, 7.	**A Lys-lez-Lannoy**
Rue du Collège, 71 bis.	Wallays, rue du Bois.
Rue de la Halle, 9.	**A LILLE**
Rue Notre-Dame, 37.	Rue Royale 38, angle Devosgrave
Rue de Lille, 107.	**A BOULOGNE-SUR-MER**
Rue de la Chaussée, 1	Rue de la Lanne, 32.
Rue Decrème, 37.	**A CALAIS**
Rue Turgot, 68.	Rue Lafayette, 66
Rue du Lieutenant-Castelain, 4	Rue des Bouchers.
Place de la Gare, 12.	**A BERCK-SUR-MER**
Grande-Rue, 35.	Gde épic. modèle, pl. de l'Egl
Rue du Fort, 34	**A PARIS**
Rue de Béthune, 34.	Rue Vivienne, 26

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamoet sur les motes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

WATTRELOS

Avis aux contribuables. — Par un avis affiché hier par les soins de la mairie, M. le Préfet du Nord rappelle aux contribuables qu'ils sont tenus légalement de faire à la mairie, les déclarations des objets imposables aux contributions et taxes ci-après désignées : Contribution sur les voitures, chevaux, mules et mulets; taxe sur les chiens; taxe sur les billards publics et privés ; taxe sur les cercles, sociétés et lieux de réunion; taxe sur les vélocipèdes.

L'affiche rappelle aussi aux intéressés que pour bénéficier de l'exemption temporaire de l'impôt foncier accordée aux nouvelles reconstructions et additions de constructions, la déclaration doit en être faite à la mairie dans les quatre mois qui suivent l'ouverture des travaux.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805--37991

TOURCOING

La révision des listes électorales. — Les membres de la commission de révision des listes électorales ont tenu vendredi leur première réunion; il y aura d'ici au 4 février plusieurs autres séances.

Le service vicinal. — On a publié vendredi l'état ci-apres des portions de chemins de grande communication, d'intérêt commun et vicinaux entretenues à l'état de viabilité au 1er janvier 1896 sur le territoire de Tourcoing.

1° *Chemin de grande communication N° 9* de Boudues à Herseaux, partie sur le territoire, 833 mètres.

2° *Chemin d'intérêt commun* N° 91 de Leers à Bousbecque, longueur 4368 mètres; N° 112 de Croix à Mouseron, 594 m.; N° 150 d'Halluin à Tourcoing, 195 m.

3° *Chemins vicinaux ordinaires.* — N° 1 du Château, toute la longueur, 3.350 mètres; N° 2 du Pont-de-Neuville, 2.292 m.; N° 3 du Tilleul, 3.341 m.; N° 4 du Pont-des-Plats, 792 m.

N° 5, rue des Trois-Pierres, toute la longueur, 805 mètres; n° 6, rue Chemin Dellattre, 905 m; n° 7, chemin des Orions, 1009 m.; n° 8, rue de la Blanche-Porte, 930 m.; n° 9, rue des Carliers, 4887 m.; n° 10, rue du Fresnoy, 410 m.; n° 12, rue de la Tossée, 745 m.; n° 13, rue du Couet, 755 m.; n° 18, de la Malcense, partie construite, 308 m.; n° 19, rue de Roncq, tout le chemin, 1405 m.; n° 20, rue Fin-de-la-Guerre, partie construite, 340 m.; n° 22, rue du Beau-Séjour, avec embranchement sur Bondues et le Clinquet, 1688 m.; n° 23, rue du Vert-Pré, toute la longueur, 270 m.; n° rue du Mont-à-Leux 198 m.

Sérénades. — Dimanche prochain, à 11 heures, l'Union Tourquennoise société de gymnastique et d'armes et la Fanfare du Petit Château iront présenter leurs félicitations à M. le maire et M. Masure-Six.

Le dévoué moniteur chef du gymnaste M. Delennoy, recevra aussi ce jour là la visite des deux excellentes sociétés à l'occasion de sa nomination d'officier d'académie.

Un commencement d'incendie. — La première précaution que l'on doit prendre quand on a le feu chez soi, ce doit être de prévenir les pompiers, qui sont toujours prêts à partir, et qui, en quelques minutes, peuvent être rendus sur les points les plus éloignés de la ville.

Vendredi, vers 4 h. 1/2, M. Florent Roels, marchand tailleur, rue de Menin, n° 80, s'aperçut que le feu s'était communiqué sans aucun doute par suite d'un vice de construction, à une garderobe dressée contre une cheminée. Il crut tout d'abord pouvoir venir à bout de l'éteindre seul en jetant quelques seaux d'eau; mais l'incendie ne tarda pas à s'étendre et à gagner deux lits et les autres meubles de la chambre.

Ce n'est qu'au bout d'une heure qu'on appela les pompiers; mais des voisins, entre autres M. Florimond Vienne, qui s'est, en cette circonstance tout particulièrement signalé, étaient venus au secours, et à l'arrivée de la pompe à vapeur, tout danger avait disparu.

Les dégâts sont évalués à un millier de francs. Il y a assurance à la « Métropole, » pour 20,000 francs.

Arrestation d'un expulsé — Un homme taillé en hercule, de 1 m. 83 de taille se présentait vendredi à la police pour demander un renseignement. Quand il eut déclaré ses noms et qualités on constata qu'il figurait sur la liste des expulsés. Il avait été condamné à Douliens à 40 jours et expulsé, par arrêté Ministériel du 17 janvier 1891.

Le malheureux avait été dans ces derniers temps employé dans une brasserie de la ville.

Roncq. — *La statistique des débits de boissons.* — Il existe actuellement 147 débits de boissons dont 140 cabarets, 1 café, 5 cantines et un restaurant, soit 14 de plus qu'à fin 1894. Cette augmentation porte exclusivement sur les cabarets. Comme la population de Roncq s'élève à 6,734 habitants, c'est environ 1 débit de boissons par 45 habitants.

— *Ecole communale des garçons.* — Un cours d'adultes — entièrement gratuit — est ouvert le mardi, le mercredi et le vendredi de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Tous les jeunes gens qui désireraient en faire partie, n'ont qu'à se présenter ces jours-là à l'école.

Halluin. — *La fraude.* — Un nommé Verbecke, demeurant à Menin « Au Trois Rois » avait été arrêté au commencement du mois et conduit à Lille, pour fraude de quelques boîtes d'allumettes. Il était sorti de prison jeudi et à peine rentré, il était trouvé de nouveau nanti de 6 boîtes d'allumettes de contrebande.

Il a été arrêté, et vendredi matin il partait pour Lille, sous la conduite de deux gendarmes d'Halluin.

Neuville. — *L'installation du nouveau curé.* — On travaille activement aux préparatifs de la cérémonie de dimanche prochain; on a planté des mâts depuis le Pont de Neuville jusqu'à l'église. C'est en effet par le Pont de Neuville que M. l'abbé Boyerval fera dimanche, à trois heures de l'après-midi son entrée dans sa paroisse. Il sera reçu à la limite du territoire par M. le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, le conseil de fabrique, la musique municipale, les diverses sociétés et sera conduit processionnellement à l'église où s'achèveront suivant les prescriptions du Rituel les cérémonies de l'installation définitive du dévoué curé que les pauvres de Neuville ont depuis longtemps appris à connaître.

Marcq-en-Barœul. — *Recensement des chevaux et mulets.* — Des déclarations faites à la mairie, il résulte qu'il y a en ce moment dans la commune de Marcq 469 chevaux et mulets se répartissant ainsi: 3 étalons, 295 chevaux hongres, 164 juments, 5 mulets et 2 mules.

LES GRÈVES D'HALLUIN

Nous avons tout d'abord une bonne nouvelle à annoncer : le travail sera repris aujourd'hui samedi, au complet au tissage mécanique de M. Paul Lemaître. On sait qu'un début le nombre d'ouvriers de cet important établissement qui s'étaient mis en grève était de 203.

Le calme continue à régner aussi bien à Halluin qu'à Menin. Vendredi vers 2 h. 1/2 de l'après-midi, on ne voyait à la frontière que quelques groupes isolés. On comprend qu'il n'y avait pas d'autre sujet de conversation que cette malheureuse grève qui dure depuis bientôt huit longues semaines. La misère est grande dans bien des ménages, particulièrement chez ceux qui habitent au-delà de la frontière. Sur environ 1500 ouvriers en grève, 400 seulement ont jusqu'ici participé aux secours. Presque partout ailleurs, les dernières ressources sont épuisées, et c'est la misère noire.

On envie le sort de 12 ou 15 grévistes qui font partie depuis longtemps déjà, d'un syndicat : ceux-là touchent, outre un pain par jour, 9 fr. 50 par semaine.

A 3 heures, l'estaminet Picavets où les grévistes se réunissent d'habitude était absolument comble ; on attendait le retour des délégués — deux pour chaque genre de tissus — qui s'étaient rendus vers 2 heures, chez M. Defretin ; la longue durée de l'entretien donnait quelqu'espoir qu'on serait arrivé à une entente.

Quatre délégués s'étaient déjà présentés le matin; mais M. Defretin avait demandé à s'entretenir avec un plus grand nombre et l'après-midi ils étaient 22.

M. Defretin a déclaré que, pour les toiles, il adopterait le même tarif que M. Ovigneur et que pour le linge de table, il consentait « payer les prix les plus élevés usités à Halluin, ce qui a été accepté par les ouvriers. Il n'y a plus que pour les coutils et les damassés qu'on n'a pas encore pu s'entendre; mais une nouvelle entrevue doit avoir lieu aujourd'hui samedi à 10 heures, et on a bon espoir d'arriver à une solution.

C'est dans une réunion qui a eu lieu jeudi soir, entre M. Paul Lemaître et les délégués, que l'accord s'est fait; la taux a été relevé, suivant les articles, depuis 0,05 jusqu'à 0,15 c. et plus.

Les délégués ont aussitôt porté ce nouveau tarif à la signature du président du Conseil prud'hommes.

Les choses sont malheureusement moins avancées chez M. Gratry; une délégation s'est présentée à l'établissement dans la matinée et a été reçue par un employé qui avait mission de répondre que le patron maintenait sa déclaration de jeudi, à savoir que le nouveau tarif établi conformément aux promesses faites, serait appliqué dès que les ouvriers reprendraient le travail.

M. Gratry est absent et ne doit pas rentrer, disait-on, avant mardi.

LILLE

Une conférence du P. Fertillanges. — Vendredi soir a eu lieu au cercle des étudiants des Facultés catholiques, une conférence du R. P. Fertillanges, de l'ordre des Frères Prêcheurs, sur l'œuvre du peintre Tissot : *la Vie de J. C.*

Un public nombreux de professeurs, d'étudiants, de bibliophiles et d'amateurs d'art, était venu entendre le jeune dominicain.

L'assistance a prouvé à l'orateur, par ses chaleureux applaudissements, tout l'intérêt qu'elle portait à sa causerie, qui a duré plus de 2 heures.

Arrestation d'une Roubaisienne à Lille pour vol. — Jeudi, vers cinq heures du soir, une jeune femme assez correctement vêtue, entrait au *Grand Bazar Central* rue Faidherbe à Lille, et s'emparait d'articles de parfumerie qu'elle dissimulait adroitement dans sa poche.

Prise en flagrant délit par un employé, celui-ci l'invita à solder le montant des marchandises évalué à une dizaine de francs qu'elle avait soustraites des rayons. N'ayant aucun argent pour s'acquitter, la voleuse ne tarda pas à être arrêtée par des agents qu'on était allé prévenir et fut conduite au poste du 3e arrondissement.

Interrogée par M. Dreyfus, commissaire du 3e arrondissement, la voleuse a déclaré habiter à Roubaix, rue de Lannoy.

Elle a été immédiatement écrouée au violon du poste et sera sous peu déférée au parquet pour vol.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 10 janvier.* — PRÉCOCES VOLEURS.— Mme Liard, épicière, rue de Gand, à Tourcoing, s'était aperçue de la disparition de son tiroir-caisse contenant quelque six pièces de monnaies neuves; elle en fit part à une voisine qui lui dit avoir vu la veille deux gamins de quatorze à quinze ans rôder autour de la boutique : elle prit ses renseignements et une dame du quartier lui raconta qu'un jeune garçon dont elle put donner le signalement était venu lui offrir en vente un porte-monnaie.

Grâce à ces divers indices, la police réussit à mettre la main sur les deux coupables, Arthur Bullet, 14 ans, bacleur et Henri Dermulle, 15 ans, marchand de lait à Mouscron, lesquels avouèrent le larcin. Le Tribunal décide que les inculpés ont agi sans discernement ; en conséquence il les acquitte et dit qu'ils seront remis à leurs parents.

COMPLÉMENT D'UNE AFFAIRE PRÉCÉDEMMENT JUGÉE.— On se rappelle qu'il y a une quinzaine de jours, deux habitants de Wasquehal, Mottebaert Alexandre, tisserand, et Théodore Debays, teinturier, encourraient une condamnation avec sursis, pour avoir le 23 décembre, causé du scandale dans l'estaminet Lebrun, rue Brézin, à Roubaix et avoir fait rébellion aux agents : un troisième délinquant Frédéric Demeulenaere, journalier, 24 ans, à Roubaix, fut arrêté un peu plus tard. Il encourt à son tour une peine de deux mois.

ENCORE LA JEUNE GÉNÉRATION. — Une personne qui habite rue des Fondeurs, cour Vienne, à Roubaix, avait, le 4 décembre, remis une tartine à un gamin d'une douzaine d'années qui se plaignait d'avoir faim : le jeune garçon était resté dans la maison pour manger; il était près de la table sur laquelle Mme Roussel avait placé le pain. Or, comme elle avait elle-même continué à vaquer à ses occupations, elle fut tout étonnée quand elle revint dans la cuisine, de ne plus voir ni enfant ni pain.

A peu de temps de là, le precoce gamin fut arrêté porteur de deux foulards dérobés à Mme Scalbert, tailleuse rue Jacquart, à Roubaix, il fut aussi reconnu coupable de divers autres vols.

La prévention de ces divers délits étant établie, Henri Lesage, qui a déjà comparu plusieurs fois en justice est envoyé en correction jusqu'à l'âge de dix-huit ans et demi.

TOUJOURS LA FRAUDE. — Moïse Lambert, 19 ans, fileur à Roubaix, 6 jours; Richard Claeys, 15 ans, teinturier à Roubaix, est remis à ses parents.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La campagne à propos du Terme

Roubaix, 9 janvier 1896.

Monsieur le Directeur,

Il y a des gens qui parlent couramment de la suppression du terme sous un délai de quelques jours et même de quelques heures; ne savent-ils donc pas que cette institution est régie par une loi que seule une autre loi peut abroger? Cela montre bien quelle confusion a été produite dans les esprits par l'agitation soulevée autour d'une question pourtant bien simple et bien claire par elle-même: pour remettre un peu les choses au point, je vais entreprendre de résumer, aussi brièvement que possible, l'origine et l'historique « de cette fameuse campagne ».

Tout le monde se rappelle la première réunion qui eut lieu à l'Hôtel du Cygne, le 6 octobre 1894; un négociant de Tourcoing (dont on n'a plus entendu parler depuis), y lut un projet de reglement du terme s'appuyant sur des arguments sans valeur; aussi personne ne supposait qu'on pût donner suite à cette fantaisie; cependant la réunion, telle quelle était composée, nomma une commission.

Dans sa séance du 15 novembre 1894 la Chambre de Commerce de Tourcoing, après avoir reçu et entendu cette commission, adressa son rapport à la Chambre de Commerce de Roubaix et au Président de la Caisse de Liquidation; elle formula de nombreux vœux dont deux seulement furent ajournés, à savoir la vente à la Corbeille et la suppression de la bonification de 2 0/0 en maintenant la réduction de 2 0/0.

De son côté, dans sa séance du 14 décembre la Chambre de Commerce de Roubaix demanda et obtint :

1° Que la Caisse de liquidation n'admit comme clients que les industriels et négociants en laines de Roubaix et Tourcoing.

2° Que les crédits fussent réglés et limités suivant l'importance de chaque maison.

3° Que les maisons de banque ne fussent autorisées à faire enregistrer pour leur compte que les affaires de report.

Ces diverses concessions n'ont pas eu l'heur de satisfaire les adversaires du marché à terme. Dans une nouvelle réunion tenue à l'hôtel du Cygne, le 27 décembre 1894, ils ont encore demandé d'autres modifications.

A n'en pas douter les *Chambres de commerce* et la Caisse de Liquidation avaient prouvé leur grand désir de contenter même les plus difficiles, mais ces derniers avaient un autre but.

En relisant les nombreux articles parus dans les journaux, où les contradictions abondent, on peut se rendre compte qu'ils ont été inspirés par des intérêt personnels, et surtout par la préoccupation de jeter le discrédit sur les courtiers en général et sur certains négociants en particulier ; il ne s'agissait de rien moins que de malversations de toutes sortes ; mais, avec plus de prudence que de loyauté, on se gardait bien d'appuyer ses dires sur des faits.

A partir du 1er février 1895, aucune polémique n'eut lieu, mais à la suite de la lettre que M. le Président de la Chambre de commerce de Tourcoing adresse au Président de la Caisse de Liquidation, le 21 octobre dernier, les adversaires du terme, profitant de l'occasion qui leur était offerte, reprirent leurs délibérations SECRÈTES et, d'après un article paru le 2 novembre dans les journaux, le public apprit qu'une délégation composée de députés, de quelques négociants et industriels de Roubaix-Tourcoing et de représentants de Chambre de commerce de toutes les régions (excepté de celle de Roubaix-Tourcoing, les plus compétentes et les intéressées dans la question), avait été reçue par le ministre et que, s'appuyant sur la lettre de M. le Président de la Chambre de commerce de Tourcoing, ils avaient fait ressortir d'une façon claire et précise (pour la première fois), que les irrégularités qui se produisaient au marché à terme compromettaient l'avenir du commerce et de l'industrie de notre région.

Tout en ne doutant pas de la valeur et de la bonne foi de ceux qui se sont mis à la tête de cette protestation, il me semble que leur devoir était de présenter leurs arguments à nos Chambres de Commerce, plutôt que de s'aller avec d'autres villes dont les intérêts ne sont certainement pas les mêmes que les nôtres; de plus ils n'ont pas réfléchi qu'en portant ces graves accusations sur les opérations du marché à terme, ils incriminaient en même temps le conseil d'administration de la caisse de liquidation qui est cependant composé de personne dont l'honorabilité et l'honnêteté ne peuvent être suspectées.

Dans une circonstance qui intéresse à un pareil degré notre commerce et notre industrie, ce qu'il y a de plus choquant, c'est de voir un député employer l'autorité de son mandat et sa réelle influence auprès des pouvoirs publics pour prendre le contrepied des intérêts dont il est le défenseur naturel. Il n'est pas ici question de suspecter ses intentions, mais en vérité on peut se demander où il va chercher ses inspirations.

Veuillez, etc,

TERMINUS.

PETITE CORRESPONDANCE

P. M. à Tourcoing. — 1° Oui, mais il doit satisfaire à la loi sur la milice belge ; 2° Dès sa majorité (21 ans), il signe une déclaration de répudiation, et après l'avoir fait enregistrer au ministère, il la présente à la mairie pour opérer la radiation.

R. L. 20. — En France, non ; en Angleterre, oui.

F. L. à Roubaix. — Il doit adresser à M. le Préfet une réclamation et y joindre son acte de naissance et l'acte de mariage de ses père et mère.

Victor D., 188, Tourcoing. — Non ; vous n'êtes pas l'aîné. — 2° Vous auriez droit si votre frère était aveugle ou impotent.

A. L., à Tourcoing. — 1° Cette question n'a pas été traitée dans la Convention; 2° oui, mais les fils d'étrangers ne sont pas assujettis à la taxe militaire. Cela paraît anormal.

NOUVELLES MILITAIRES

Infanterie. — M. Meurs, ex-lieutenant au 33e régiment d'infanterie, promu capitaine au 120e régiment de même arme, passe au 73e regiment. (M. Meurs n'a pas rejoint le 120e régiment). M. Bruno, ex-lieutenant au 73e régiment d'infanterie, passe au 120e régiment de même arme.

ETAT-CIVIL.—*ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du vendredi 10 janvier.* — Berthe Stoffyn, rue Fabert, cour Desplechin 4. — Berthe et Léa Dupreelle, jumelles, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph 5. — Léopoldine Lefebvre, rue Vaucanson, impasse Turgot 2. — Emilienne Bera, rue de Flandre 109. — *Madeleine Conard, rue de la Vigne, cour Leroy 11.* — Paule Hottelart, rue d'Alsace 35. — Gaston Pulst, rue de la Rondelle 17. — *Déclarations de décès.* — Albert Dutranoy, 9 mois, quai de Boubaix. — Edouard Barbe, 11 ans, Hôpital Sainte-Elisabeth 44. — Marcel Mangin, 19 mois, rue du Tilleul 169. — François Parmentier, 20 jours, rue des Anges, cour Puls 5. — Sophie Bauselle, 69 ans, rue Saint-Maurice 10. — François Dourdoumbehère, 22 jours, rue de l'Epeule 5, cour d'Halluin 5. — Catherine Paris, 22 mois, rue Bernard, cour Duquesnoy 5. — Sophie Baudain, 7 ans, rue Saint-Jean — Marie Verbooven, 5 ans, rue de Jemmapes, cour Rykewaert. — Charles Desrousseaux, 42 ans, Hôtel-Dieu. — Alexandre Desaine, 61 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du jeudi 10 janvier.* — Albert Lescroart, chemin des Carliers. Cécile Lemesre, rue de Roncq. — Marie Tanghe, rue du Vert-Pré. — Madeleine Ripoton, sentier Duquesne. — Louise Oost, rue Virolais. — Flore Loculier, rue de Strasbourg. Emile Tricot, aux Orions. — *Déclarations de décès.* — Pierre Desbonnet, 68 ans, 10 mois, sans profession, petites sœurs. — Adelaïde Duthois, 57 ans, 8 mois, marchand d'étoffes, rue de Wailly, 42. — Hortense Depraeter, 1 an, 6 mois, 22 jours, sentier du Jambon. — Alphonse Lengler, 3 ans, 11 mois, pont de Neuville. — Emile Destailleur, 13 jours, sentier du Clinquet.

NORD

L'affaire du curé de Lallaing. — Le *Temps* publie l'information suivante :

« M. Albanel, juge d'instruction, a signé une ordonnance renvoyant devant la cour d'assises l'ex-religieuse Joséphine Brémond et l'abbé Bulin, curé de Lallaing, inculpé de vol et de complicité d'une somme de 25.000 francs, représentée par des obligations russes, vol commis au préjudice de Mme Désormeaux.

» Joséphine Brémond sera défendue par Me Pierre Bouchet et le curé de Lallaing par Me Henri Robert. »

Douai. — *Nécrologie.* — Vendredi, vers 7 heures 1/2 du soir, M. Jardel, conseiller à la Cour d'appel de Douai, dînait avec sa famille dans sa maison, quai Bertin, lorsque tout-à-coup, il s'affaissa. On s'empressa d'aller chercher un médecin ; mais, tous soins furent inutiles ; M. Jardel avait succombé à un anévrisme du cœur.

Fraude en matière de recrutement. — Il y a quelque temps, le tribunal correctionnel de Douai condamnait à deux mois d'emprisonnement et aux dépens le sieur Etienne Fleurs, de la classe de 1893, qui s'est fait frauduleusement dispenser par le conseil de révision à titre de fils aîné de veuve, bien qu'il eût un frère plus âgé.

Conformément aux dispositions finales de l'article 69 de la loi du 15 juillet 1889, le sieur Fleurs a été rétabli en tête de la première partie de la liste de recrutement de la classe de 1894 et incorporé pour accomplir trois années de service actif.

GRAND-THEATRE-HIPPODROME

Bur. 7 h. 1/2 *Jeudi 16 janvier 1896* Rid. 8 h.

Spectacle de gala. Première représentation à Roubaix

LE ROI DE LAHORE

Grand Opéra en 4 actes et 5 tableaux. Musique de Masseret

Au 3e acte : Grand ballet, dansé par Mlles Pastore et Paris et les dames du ballet.

Prix des places ordinaire. Bureau de location pour toutes les places chez M. Jubé, rue de la Gare. Téléphone.

LE TIRAGE AU SORT

CLASSE 1895. — LISTE DES CONSCRITS

TOUFFLERS

Boone Auguste. Bouy Edouard. Corman Henri. Delattre Henri. Dennin Denis. Dennin Honoré. Dupouchelle Joseph. Frigont Alexandre. Lahaut Henri. Lebrun Henri. Leleu Louis. Leuridan J.-B. Ponthieu Emile. Watteau Henri.

FOREST

Cotton Eugène. Delattre Jules. Delobelle Louis. Delporte Jules. Florins Raymond. Renard Théophile. Siégler Philippe.

MOUVAUX

Agache Louis. Baert Albert. Beusquart Lucien. Cardon Achille. Chatelain Jean-Baptiste. Clarisse Louis. Coutier Paul. Courty Valère. Croes Camille. Decottignies Albert. Delacroix Louis. Delacy Auguste. Demeyere Augustin. Denis Louis. Derain Paul. Desmul Adolphe. Desplanques Henri. Desreumaux Gustave. Desrousseaux J.-B. Duhamel Louis. Duhamel Noël. Equinet Emile. Evrard Paul. Flamand Joseph.

Harinck Alphonse. Helbois Désiré. Houzet Louis. Lebrun Emile-Joseph. Lebrun Louis-Joseph. Leconte Gustave-Joseph. Leconte Jean-Joseph-Antoine. Lecoutre Noël. Lepers Alphonse. Levas Edouard. Liagre Georges. Malfait Louis. Montagne Louis. Morès Florent. Mortier Georges. Nepel Michel. Odoux Auguste. Prade Augustin. Rose Alovse. Soenen César. Vancoilhé Justin. Van Mullem Jules. Vauneste Emile. Vergote Henri. Versaille Albert. Voet Henri. Wauters Jean. Webert Henri.

LINSELLES

Albert Behague. Alfred Bondue. Alpponse Bouche. Jules Bouchery. Remi Boutry. Emile Catteau. Paul Decottignies. Jean-Baptiste Delattre. Emile Delbecque. Amand Delecluse. Paul Delevoye. Henri Delporte. Pierre Derycke. Arthur Descamps. Henri Desmarcaux. Marcellin Desmarcaux. Emile D'halluin. Alphonse Duhamel. Paul Dumortier. Eugène-Henri Dupire.

Henri Fortrye. Alphonse Gelande. Désiré-Louis Ghesquier. Louis-Michel Ghesquier. Arthur Huyghe. Louis Lallemand. Justin Lamblin. Antoine Lebbe. Henri Lecluse. Pierre Lefebvre. Victor Lefebvre. Jean-Baptiste Lemonnier. Paul Leroy. Henri Lotigier. Georges Loucq. Etienne Marescaux. Julien Noppe. Georges Noullet. Emile Ozeel. Albert Pollet. Lucien Pollet. Pierre Pourceau. Jean-Baptiste Remory. Anatole Richart. Alphonse Six. Henri Vanbeceelaere. Albert Verquin. Louis Vincent. Alphonse Vroman.

REVUE DE L'ANNÉE 1895

Cantons de Tourcoing

Août. — Un vieux cordonnier de la rue de la Haute-Voie, Pierre Bourgeois, s'étrangle dans un accès de fièvre chaude, à l'aide de son tire-pied. Madame Leuridan, rue des Carliers, est trouvée noyée dans sa citerne. — 2. Incendie chez M. Viloquet, charcutier, rue Saint-Roch. Installation de M. l'abbé Daubresse, nommé à la cure de Saint-Venant, à Marcq, en remplacement de M. l'abbé Guillemot. — 8. Incendie à Marcq, hameau du Lazaro, à la ferme de M. Salembier. M. l'abbé Feuillet, curé de Bondues, est nommé vice-doyen du décanat de Saint-Christophe.

10. Suicide dramatique d'Alexis Berquez, président du syndicat des mouleurs de Roubaix; on le trouve, le matin, pendu à une palissade du parc de Mme Devaux. Incendie à Mouvaux, hameau des Duriez, du magasin de produits chimiques de M. Couthier. Elections cantonales; la période électorale a été tout particulièrement mouvementée, à Tourcoing et dans les différentes communes des trois cantons MM. Barrois et Masure-Six, sont élus au 1er tour, au Conseil général; et M. Sion-Arnould au Conseil d'arrondissement. MM. Dron, Barbarie et Vincent ne passent qu'au second tour. Graves désordres à Halluin, provoqués par les socialistes. — 13. Descente du parquet à l'occasion du vol commis au préjudice de M. Dassonville, boulevard Gambetta; l'auteur présumé, Debaes qui avait été arrêté à Lille, est amené sur les lieux. Mort subite, à l'âge de 33 ans, de Mme Dumont, rue de la Malcense. On reçoit la nouvelle, au pont de Marcq, que le curé de la paroisse de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Charles Wallaert, est tombé gravement malade à Lyon.

15. La ferme de la Vigne, près de la gare de Tourcoing-les-Francs, est en grande partie détruite par un incendie. Incendie à Boncq de deux maisons, rue du Hirondelle. — 17. Violente explosion de gaz à l'Hôtel de la Caisse d'épargne, rue Nationale; le caissier, M. Léandre Leduc, et son fils le docteur Leduc, ce dernier surtout, sont grièvement blessés. Les dégâts se montent à plusieurs milliers de francs. Des enfants, à Linselles, mettent accidentellement le feu à une meule de lin appartenant à M. Julien Anquiert, cultivateur et cabaretier « Au Caillou ». — 18. Scrutin de ballottage : M. Dron obtient une majorité de 91 voix, et M. Barbarie, 125. — Sauvage agression au Sapin-Vert ; les coupables, les deux frères Leduc et Lorthiois, dit Tambour, et son fils, fraudeur de profession, se refugient de l'autre côté de la frontière et ne peuvent être arrêtés que longtemps après.

20. Incendie à l'établissement de M. Albert Pollet, rue de la Chapelle : pertes 8.000 fr. — Le feu reprend dans le même magasin dans la soirée. — 21. Suicide par submersion, à Marcq, de Victorine Bruneel, âgée de 18 ans. — 22. Le feu reprend jusqu'à *cinq* ou six fois, en deux jours, à la filature de M. Pollet : un poste de pompiers y est établi en permanence. M. Gourmet alors lieutenant des pompiers, est victime d'un grave accident; monté sur la pompe à vapeur qu'on conduisait à toute vitesse à l'incendie dont nous parlions plus haut, il est précipité sur le pavé rue du Sentier, et il reste longtemps entre la vie et la mort. M. l'abbé Charles Wallaert, curé de Notre-Dame des Victoires, au Pont-de-Marcq, succombe à Lyon, à la grave maladie dont il avait été frappé quelques jours auparavant. Son corps est ramené à Marcq et il lui est fait d'imposantes funérailles.

23. Violent orage; la foudre tombe sur différents points, sans occasionner de graves dégats. — 25. L'aeronaute Tiberghien court les plus grands dangers, dans une ascension qu'il fait au Chêne-Houpline, à l'occasion des fêtes du quartier de la Croix-Rouge, son ballon, qui ne présentait plus toutes les garanties voulues, va s'abattre sur la toiture d'une maison voisine et ne s'élève ensuite qu'à une très faible hauteur. — 28. Maurice-Henri Tournant, âge de 8 ans, tombe, en jouant, dans le canal à Marcq. Plusieurs témoins de l'accident ne parviennent pas à sauver le malheureux enfant.

29. Mort foudroyante en entrant au poste de police à 2 heures de l'après-midi, de M. Pannier, brigadier du service de la sûreté, un brave et devoué serviteur. Enterrement civil, au Blanc-Seau, d'une petite fille âgée de 2 mois, fille de M. Capelle, candidat malheureux aux dernières elections pour le Conseil d'arrondissement. Edouard Vargussel, âgé de 21 ans, ouvrier de filature à Lanselles, se couche près d'une pile de toiles de lin qui s'éboule sur lui pendant son sommeil. Ce n'est que le lendemain en remettant les bottes de lin en place qu'on trouve son cadavre.

Septembre. — 1. Révocation par arrêté préfectoral de M. Mareseaux, garde-champêtre de Bondues, victime d'une vengeance politique. — 2. Mort à Vichy du R. P. Doyette, de la Compagnie de Jésus, directeur de la Maison de Retraites de Notre-Dame du Haut-Mont, à Mouvaux. Mort subite dans les circonstances les plus dramatiques, de Julie Caudry, âgée de 30 ans, femme Wauwingère, demeurant rue Haze, mère de cinq petits enfants. On trouve d'après les indications d'une lettre anonyme déposée au autel de l'église de Phalempin, une partie des objets de prix volés quelques jours auparavant à une dame de Roub